

Annexe IV : PRESCRIPTIONS MINIMALES DE FORMATION APPLICABLES AUX TRAVAUX MENTION D

1. Objectifs pédagogiques généraux

a. Objectifs pédagogiques généraux communs aux différentes classes de pression

Les objectifs pédagogiques généraux communs aux différentes classes de pression sont définis comme suit.

THEMATIQUE 1 : CONNAISSANCES THEORIQUES DES DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES

- Distinguer les champs d'application des différentes mentions ;
- Appliquer les dispositions réglementaires aux chantiers souterrains et travaux hyperbares ;
- Appliquer les dispositions réglementaires liées à l'environnement des travaux.

THEMATIQUE 2 : CONNAISSANCES THEORIQUES LIEES A L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE

- Citer les motifs qui rendent nécessaire le travail dans l'air comprimé ;
- Énoncer les principes physiques de l'hyperbarie (compression, saturation, désaturation) ;
- Distinguer et prévenir les effets physiologiques de l'exposition hyperbare ;
- Appliquer les lois physiques liées aux travaux en hyperbarie ;
- Prévenir et savoir intervenir face aux accidents liés à l'hyperbarie.

THEMATIQUE 3 : MATERIELS ET EQUIPEMENTS

- Lister les moyens de protection collective (MPC), les équipements de protection individuelle (EPI) et les équipements de travail ;
- Citer les principes de fonctionnement des matériels, les opérations d'entretien et la réglementation applicable aux MPC et EPI ;
- Utiliser les équipements collectifs et individuels relatifs aux différents types de travaux.

THEMATIQUE 4 : ORGANISATION DES TRAVAUX

- Décrire les différents types de systèmes hyperbares (tunneliers, caissons immergés, chambres de soudure, cabines d'avions, galeries pressurisées, bâtiment réacteur nucléaire, ...);
- Utiliser les documents concourant à la protection et au suivi des travailleurs (procédures et moyens de prévention) ;
- Intégrer le risque hyperbare dans la démarche générale de prévention des risques professionnels et le positionner au regard de ceux d'autres natures (dont la coactivité, ...);
- Mettre en place, préparer et vérifier les matériels et équipements ;
- Déterminer la composition d'une équipe de travail sur un chantier, en particulier, le rôle des opérateurs, du surveillant, du chef d'opération hyperbare ;
- Adapter le travail aux conditions du milieu.

THEMATIQUE 5 : LES DIFFERENTES PROCEDURES DE TRAVAUX

- Maîtriser les procédures de décompression ;
- Mettre en œuvre l'ensemble des éléments de l'installation hyperbare dans le cadre des procédures de travail définies dans le manuel de sécurité hyperbare :
 - ✓ en situation normale,

- ✓ en situation dégradée,
- ✓ en situation de secours, y compris les situations à caractère exceptionnel.

Pour chacune de ces thématiques, l'organisme de formation précise le contenu de chaque formation, notamment en adaptant la présentation des équipements, matériels, procédures et règles de sécurité liés à l'hyperbarie à la classe de pression enseignée

b. Objectifs pédagogiques généraux propres à chaque classe de pression

Les objectifs pédagogiques généraux propres à la classe 0 sont définis comme suit :

THEMATIQUE 6 : MAITRISE DES PROCEDURES DE TRAVAIL JUSQU'A 1 200 HECTOPASCALS

(Mises en situation jusqu'à 1 200 hectopascals de pression relative)

- Maîtriser les techniques permettant d'effectuer des travaux jusqu'à 1 200 hectopascals hectopascals en respectant les règles de sécurité en vigueur.

Les objectifs pédagogiques généraux propres à la classe 1 sont définis comme suit :

En complément des objectifs décrits pour la classe 0, la formation classe 1 insistera sur les problèmes liés à la décompression et aux risques qui en résultent, et sur les modalités de leur prévention.

THEMATIQUE 6 : MAITRISE DES PROCEDURES DE TRAVAIL JUSQU'A 3 000 HECTOPASCALS

(Mises en situation jusqu'à 3 000 hectopascals de pression relative)

- Maîtriser les techniques permettant d'effectuer des travaux jusqu'à 3 000 hectopascals en respectant les règles de sécurité en vigueur.

Les objectifs pédagogiques généraux propres à la classe 2 sont définis comme suit :

En complément des objectifs décrits pour la classe 1, la formation abordera le rôle de l'oxygène dans la décompression et les conséquences sur l'équipement et les règles de sécurité correspondantes.

THEMATIQUE 6 : MAITRISE DES PROCEDURES DE TRAVAIL JUSQU'A 5 000 HECTOPASCALS

(Mises en situation jusqu'à 5 000 hectopascals de pression relative)

- Maîtriser les techniques permettant d'effectuer des travaux jusqu'à 5 000 hectopascals en respectant les règles de sécurité en vigueur.

Les objectifs pédagogiques généraux propres à la classe 3 sont définis comme suit :

La thématique 4 est complétée comme suit :

- Décrire et mettre en œuvre les différents types de systèmes hyperbares pour les travaux au-delà de 5 000 hectopascals de pression relative : opérations à saturation et narguilé (bounce), principes de transferts sous pression ;
- Mettre en œuvre les mélanges synthétiques ;
- Énoncer le rôle et l'importance de la surveillance.

THEMATIQUE 6 : MAITRISE DES PROCEDURES DE TRAVAIL AU-DELA DE 5 000 HECTOPASCALS

(Mises en situation au-delà de 5 000 hectopascals de pression relative)

- Maîtriser les techniques permettant d'effectuer des travaux au-delà de 5 000 hectopascals en respectant les règles de sécurité en vigueur.

2. Durée et modalités pratiques des formations initiales

a. Durée des formations initiales

Les durées minimales de formation sont les suivantes :

classe 0	classe 1	classe 2	classe 3
4 jours	5 jours	5 jours	5 jours

b. Modalités pratiques

Dans le cadre des formations classes 1, 2 et 3, les séquences pédagogiques pratiques dispensées en application des thématiques 3 à 6 listées au 1. de la présente annexe sont réalisées de façon progressive.

L'organisme de formation organise ces séquences pédagogiques pratiques de telle sorte que le stagiaire ait été exposé à la valeur maximale de la classe de pression de la formation considérée ou, s'agissant de la formation classe 3, à une pression supérieure à 5 000 hectopascals.

L'organisme de formation prévoit également que les stagiaires pratiquent la technique de sassage et effectuent des exercices d'évacuation de blessés, de lutte contre l'incendie et enfin qu'ils mettent en œuvre les procédures d'alerte des intervenants extérieurs.

Plus particulièrement pour la formation classe 3, l'organisme de formation conçoit des séquences pédagogiques pratiques permettant aux stagiaires de mettre en œuvre le narguilé et la saturation, d'utiliser l'outillage à forte pression et les documents associés à un travail à forte pression (checklist).

Lors des séquences pédagogiques pratiques, un ratio de 3 stagiaires maximum par formateur est à respecter.

L'effectif maximal admis par session de formation de classe 3 est de 4 personnes.

3. Pré-requis

En complément des prérequis généraux définis à l'article 3 du présent arrêté, pour suivre la formation de CAH classe 3, le stagiaire présente son certificat d'aptitude à l'hyperbarie classe 2 en cours de validité.

4. Composition de la plateforme pédagogique

La plateforme pédagogique comprend tous les matériels nécessaires à la mise en œuvre de l'ensemble des procédures d'intervention de la mention et de la classe concernées. Ces matériels sont, notamment :

- Equipement de protection individuelle :

- Combinaison appropriée ;
 - Casque, chaussures de sécurité.
- Matériel collectif :
 - Un sas opérationnel de transfert pour le test en pression avec ses équipements associés en fonction de la classe ;
 - Le matériel de lutte contre l'incendie adapté ;
 - Un ensemble d'analyseur de gaz :
 - Pour la classe 3 : un ensemble de saturation ;
 - Pour la classe 3 : des narguilés.
- Matériel de secours :
 - Valise d'oxygénothérapie normobare.
- Documentation :
 - manuel de sécurité hyperbare ;
 - fiche de sécurité ;
 - fiche de poste du personnel encadrant et stagiaires ;
 - procédures de secours applicable selon les scénarii.